



Recommandations politiques pour soutenir le tourisme durable en montagne

Nous, représentants des communautés de montagnes appartenant au réseau Euromontana, rassemblées à Inverness ces 27 et 28 septembre 2011, affirmons:

Le tourisme est l'un des secteurs offrant les opportunités économiques et de développement les plus fortes pour les montagnes d'Europe. Il bénéficie de beaucoup d'avantages comme :

- **un riche patrimoine culturel et naturel**, incluant des paysages remarquables, façonnés à travers les siècles par les communautés montagnardes et entretenus par un ensemble d'activités humaines – notamment l'agriculture, la foresterie et le pastoralisme -, des produits agro-alimentaires et artisanaux traditionnels et de qualité, et beaucoup d'autres traditions culturelles ;
- **l'air pur, un climat estival plus clément, un environnement paisible**, attractifs pour les populations confrontées à la pression de la vie urbaine et à l'augmentation des températures dans les zones basses et littorales ; un environnement unique en particulier pour le bon développement physique et la bonne santé de jeunes affectés négativement par un mode de vie urbain trop sédentaire;
- **un grand choix d'activités récréatives**, au milieu des forêts, sur les cours d'eau, dans l'air, à travers les pentes, tout au long de l'année.

Ces atouts en font des destinations de choix pour une partie des touristes recherchant de plus en plus des **expériences transformatrices**, des **activités différentes**, la connexion avec la nature et une culture authentique.

Le développement du tourisme peut contribuer à l'amélioration des revenus des montagnards, tout en valorisant les précieux atouts de ces territoires et en les mettant à disposition de la société Européenne au sens large, et en protégeant simultanément ces atouts de la dégradation.

Cependant, le développement du tourisme en montagne fait face à une série de défis:

- le **changement climatique**, qui va continuer à diminuer la disponibilité de la neige pour les sports d'hiver, mais qui augmente également les risques de désastre naturel, impactant les infrastructures de transport et les villages, qui modifie le fonctionnement hydrologique et l'attractivité des paysages dont le tourisme dépend par bien des aspects ;
- la **concurrence grandissante** des formes de tourisme meilleur marché – bien que pas toujours durables – ou plus accessibles, offertes aux consommateurs dans une économie globalisée, et dont l'attractivité pour les consommateurs, européens comme mondiaux,

augmente du fait d'une crise économique qui dure et réduit les capacités financières des ménages ;

- **le développement, en montagne, de formes de tourisme non-durable** qui, tout en apportant une contribution vitale à l'économie, mettent en danger l'environnement et doivent améliorer leur efficacité en termes d'utilisation des ressources, en tenant compte de la préservation des paysages et de l'authenticité culturelle ;
- **L'accessibilité physique encore insuffisante** dans les zones les plus isolées, qui, bien qu'ayant un patrimoine naturel et culturel très riche, ne peuvent être facilement atteintes par le public via des transports propres et collectifs ;
- **L'accès encore trop limité aux niveaux les plus avancés des technologies de l'information et de la communication**, empêchant les montagnards de développer des services indispensables pour les touristes.

Ces défis risquent de limiter la capacité des acteurs de montagne à tirer le meilleur parti de territoires qui comptent aujourd'hui parmi les destinations touristiques les plus précieuses d'Europe.

Par conséquent, nous considérons que le développement de formes de tourisme durable dans les montagnes d'Europe est non-seulement essentiel pour la viabilité à long terme de ce secteur économique, mais également la façon de **répondre aux nouvelles demandes de la société européenne de croissance verte, intelligente et inclusive (UE 2020)**, pour les communautés de montagne comme pour l'ensemble des régions d'Europe.

La diversité des situations rencontrées à travers les montagnes d'Europe, selon leur altitude, leurs atouts, leurs identités propres, appellent bien évidemment des **stratégies spécifiques**. Le secteur du tourisme étant, dans toutes les zones, intimement lié aux autres activités économiques, la réflexion sur le tourisme doit s'insérer dans des politiques intégrées de développement territorial tirant le meilleur parti de la spécificité de chacune des zones.

Des définitions, principes et indicateurs clairs

Débatant du concept de la durabilité, nous nous accordons sur **les éléments constitutifs d'une définition du tourisme durable, s'appliquant, entre autres, aux montagnes :**

- **génération de revenus et d'emploi sur le long-terme**, ce revenu étant distribué aux montagnards d'une façon équitable et **profitant de façon juste aux communautés de montagne** ;
- **préservation et promotion du patrimoine environnemental et culturel**, assurant des écosystèmes fonctionnels et la viabilité à long-terme des activités touristiques ;
- **sensibilisation des acteurs économiques ainsi que des touristes eux-mêmes** sur les impacts positifs et négatifs, économiques, environnementaux et socio-culturels de leurs actions et de leurs choix ;
- **mise en place d'un cadre permettant la participation des communautés locales**, ainsi que la **coopération entre les acteurs, les entreprises, les autorités et les touristes** pour assurer que

les bénéfiques de l'activité touristique profitent le mieux possible aux différentes dimensions du développement durable.

De plus, nous affirmons que notre ambition, pour les montagnes, n'est pas de promouvoir le tourisme durable comme une alternative de niche qui viendrait contraster entre autres avec le tourisme de masse non-durable, mais bien **d'encourager toutes les communautés et entreprises de montagne à prendre la direction de formes de tourisme durable**, partout, que ce soit dans des destinations de grande capacité ou de petite capacité.

Recommandations d'Euromontana

Responsabilités aux divers niveaux de gouvernance

De façon à rendre cela possible, nous recommandons:

Que l'Union européenne:

- Encourage les gouvernements nationaux à reconnaître la valeur des territoires traditionnels de montagne dans leurs pays respectifs, en tenant compte de l'article 174 du traité de Lisbonne;
- Progresse rapidement dans l'élaboration d'une **définition du tourisme durable reconnue par tous** et d'une série d'**indicateurs** quantifiant la performance de chaque destination touristique par rapport à ces principes.
- Mette en place un **observatoire européen du tourisme**, assurant le suivi des progrès accomplis par le secteur touristique vers une plus grande performance en matière de durabilité. Il manque aujourd'hui les statistiques systématiques et cohérentes couvrant notamment le domaine du tourisme rural et de montagne au niveau européen. Le secteur du tourisme représentant 10% du PIB de l'UE et fournissant près de 12% de ses emplois, il semble que cela constituerait un moyen de suivi essentiel pour évaluer l'avancée vers une croissance durable (UE 2020).
- Fournisse aux **entreprises et aux autorités des outils pour organiser le benchmarking en matière de durabilité des destinations**, utilisant éventuellement un **label**, basé sur les indicateurs, qui pourrait informer les touristes sur l'impact environnemental et social d'une destination donnée.
- **Explore la possibilité de convaincre les Etats Membres d'harmoniser, sur le long-terme, l'affichage des allégations concernant la durabilité** dans toutes les destinations touristiques, par exemple sur le matériel promotionnel, les sites internet, en analysant notamment la pertinence des multiples labels existant...
- Inclut une **référence claire au tourisme dans le futur cadre stratégique commun pour la mise en œuvre des politiques européennes de développement territorial**, encourageant les Etats Membres à adopter des objectifs clairs et réalistes en ce qui concerne la promotion et le développement d'un tourisme efficace dans l'utilisation des ressources et socialement équitable en Europe, en cohérence avec les autres politiques sectorielles ;

- Encourage, dans la négociation concernant l'établissement des contrats de partenariat et d'investissement, les Etats Membres à adopter des stratégies ciblées pour le tourisme durable en montagne qui apportent des soutiens financiers substantiels au développement de l'innovation, de l'efficacité d'utilisation des ressources et de mesures intégrées.
- Fournisse une **série de mesures efficaces**, à travers le programme de développement rural et les programmes opérationnels, pour que les agriculteurs, les gestionnaires des terres, les communautés et les entreprises de montagne puissent investir et développer leurs stratégies touristiques. Considère également la mise en place de mesures ciblant le soutien à de nouvelles entreprises de tourisme durable dans les territoires de montagne (ainsi que dans d'autres territoires spécifiques) qui capitalisent sur les activités traditionnelles, les produits locaux, l'environnement montagnard et la culture et le patrimoine unique de ces territoires.
- Fournisse des **mesures spécifiques** à travers les programmes opérationnels existants ou d'autres initiatives, pour soutenir le développement de la formation et de l'emploi dans le secteur du tourisme durable, et inclure également, dans le soutien à la formation et au développement économique, des modèles spécifiques d'emploi qui maximisent les opportunités pour les communautés de montagne. Ces mesures devraient encourager le transfert des compétences existantes et le développement de nouvelles compétences.

Que les gouvernements nationaux:

- **Cherchent à harmoniser, sur la base des principes reconnus au niveau Européen, leurs approches de la durabilité dans le domaine du tourisme.** Les politiques actuelles ne contiennent pas suffisamment d'incitations pour les opérateurs touristiques ni d'engagements en matière de sensibilisation. La durabilité demande des investissements. Elle est profitable sur le long terme mais peut apparaître plus coûteuse à court terme : aussi ne sera-t-elle pas obtenue par les seules forces du marché. Les politiques doivent adopter des approches **encourageant à l'amélioration continue de la durabilité**, soutenir les destinations les plus engagées en la matière, sans pour autant porter atteinte à la diversité des identités des différentes destinations touristiques.
- Minimisent les contraintes réglementaires qui, si elles sont trop lourdes, qui peuvent freiner le développement ou la création d'entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises impliquées dans le tourisme durable ;
- **Renforcent leurs initiatives en matière de coopération transfrontalière et transnationale** concernant le tourisme durable : les nombreuses zones de montagne qui sont transfrontalières et les chaînes de montagne traversant plusieurs Etats Membres ont besoin de partager les solutions qu'elles ont développées pour répondre à leurs problèmes communs, et, dans certains cas, d'une stratégie commune.
- **Intègrent la préoccupation du tourisme durable dans leur stratégie de développement territorial**, et, par conséquent, **élaborent, dans le cadre des politiques européennes, des programmes ou sous-programmes pour les zones de montagne** dans lesquels ils proposent des mesures et des systèmes de soutien répondant aux besoins des communautés locales de montagne ;

- **Elaborent leurs stratégies et le contenu de leurs programmes en partenariat avec les autorités locales et régionales, les représentants socio-économiques et les différents types d'acteurs** qui seront impliqués dans la mise en œuvre. Ces stratégies doivent couvrir les volets économiques, environnementaux et sociaux du tourisme durable.
- **Conduisent des campagnes de sensibilisation sur les impacts environnementaux et sociaux, positifs et négatifs, du tourisme.**
- **Considèrent les liens entre le tourisme durable et l'enseignement et l'éducation des jeunes** comme faisant partie intégrantes des stratégies et politiques nationales. Les zones de montagne en particulier pourraient jouer un rôle important dans le développement des jeunes générations à travers une meilleure conscience de l'importance de la santé, du sport et des loisirs, une meilleure connaissance des opportunités d'emplois alternatives et une plus grande sensibilité aux territoires et aux personnes.

Que les autorités locales et régionales:

- Participent activement au processus de définition des politiques concernées au niveau européen et national décrites ci-dessus;
- **Conduisent, en partenariat avec les acteurs économiques et les communautés locales, une analyse prospective et stratégique des défis et opportunités concernant le secteur touristique dans leur zone**, en portant, dans ce cadre, un regard particulier aux zones de montagne et, à l'intérieur des zones de montagne, aux différents types de destinations touristiques, à leur public, à leur identité ;
- **Développent leurs activités de coopération territoriale dans ce domaine**, encourageant l'échange de pratiques innovantes,
- **Favorisent le développement de modèles opérationnels adaptatifs** et de nouvelles méthodologies;
- **Tiennent compte des aspects de durabilité et d'engagement dans une démarche de progrès dans leurs choix de soutien à des projets de développement touristique en montagne ;**
- **Appuient les porteurs de projet et les communautés dans la mise en place de réseaux d'avenir, de clusters et d'initiatives de coopération** qui participeront à structurer et à améliorer l'offre ; soutiennent de ce fait le travail effectué par les nombreux volontaires, tout en encourageant le développement des emplois rémunérés.

Que les entreprises et acteurs de montagne:

- S'associent dans des **initiatives collectives** pour créer des réseaux et des projets ayant une base communautaire, qui contribuent à la compétitivité et la viabilité à long-terme de leurs entreprises touristiques et de leurs communautés.
- **Améliorent leurs connaissances** et sensibilisent les touristes sur les avantages et inconvénients environnementaux et sociaux de leurs actions, en adoptant pour cela des démarches ludiques et interprétatives plutôt qu'une approche normative.

- Cherchent à **valoriser la culture locale et l'environnement** dans chaque initiative qu'ils lancent.
- Cherchent à développer au maximum leurs **approvisionnements locaux** et ainsi les liens entre les différents secteurs économiques, notamment avec le secteur agro-alimentaire et artisanal.
- Participent aux programmes qui offrent aux entrepreneurs l'opportunité de voyager à travers l'Europe pour découvrir d'autres façons d'organiser l'offre touristique.

Mesures

Que tous les acteurs concernés:

- Analysent, dans une démarche prospective, **la demande des visiteurs habituels et potentiels**, en termes d'**expérience** recherchée, de **qualité** de service et de **propension à dépenser** ; élaborent ensemble, sur cette base, des stratégies de long-terme ;
- **Promeuvent ensemble les avantages du sport, des activités de plein air et culturelles**, que l'on peut trouver dans toutes les montagnes, en comparaison des formes de tourisme concurrentes ou des activités récréatives virtuelles de plus en plus développées, notamment chez les jeunes ou dans les milieux citadins ;
- Encouragent **le développement de nouveaux produits et services diversifiés qui permettent d'étendre la saison touristique** au-delà des hautes saisons traditionnelles de chaque destination, et ce à des fins d'amélioration de la qualité de l'emploi, d'adaptation au changement climatique, d'amélioration de la qualité de vie pour les résidents et d'attractivité pour de nouvelles populations recherchant des communautés vivantes tout au long de l'année ;
- Cherchent en particulier à **développer l'agri-tourisme**, qui revêt un **potentiel de développement estival important dans les zones de montagnes à fortes activités pastorales**. Le développement des synergies entre ces les secteurs agricoles et touristiques, qui partagent les enjeux de saisonnalité et de création d'activités et d'emplois non-délocalisables, est vital pour les zones de montagne ;
- réunissent les **conditions permettant aux destinations de montagne d'être physiquement et virtuellement accessibles**, de la façon la plus durable possible :
 - o développement prioritaire de **l'accès au haut débit** et au **très haut débit**, fixe et mobile, pour développer de **nouveaux services aux touristes**, avant et pendant leur séjour (information...) et leur assurer un niveau de connectivité satisfaisant, permettre aux acteurs touristiques de promouvoir et commercialiser leur offre en ligne, favoriser les dynamiques entrepreneuriales locales dans le domaine des TIC, y compris celles des acteurs touristiques, et enfin favoriser le développement du travail en réseau des acteurs touristiques et le renforcement de leurs compétences grâce au e-learning.

- investissement dans des **infrastructures de transport**, des systèmes de mobilité et notamment de mobilité douce, encourageant l'accès via des systèmes de transport collectifs propres, neutres du point de vue du CO2 ;
 - proposition de **solutions innovantes d'organisation du transport des visiteurs** tenant compte des impacts environnementaux ;
 - garantir **l'accès au carburant** dans des points suffisamment nombreux du territoire, dans l'intérêt premier des populations permanentes, mais également pour permettre l'accessibilité individuelle des touristes aux communautés les plus reculées vers lesquelles les transports collectifs ne sont pas encore développés.
- Encouragent la **coopération multi-sectorielle** pour la promotion commune des territoires et de la production locale auprès des touristes:
- Encouragent le développement des initiatives locales basées sur la **promotion de l'identité spécifique et du savoir faire associé à une zone ou une communauté**;
 - De **meilleurs liens entre la production locale (nourriture, artisanat...) et la commercialisation locale** des produits à travers les différentes composantes du secteur touristique, y compris à travers l'hôtellerie, la restauration, les sites et activités culturels, utilisant au mieux les bénéfices croisés d'une promotion commune de la nourriture, des produits et des territoires ;
 - Encouragent les **marques régionales**, et les approches et produits touristiques intégrés, tels que les routes ou les réseaux de sites ;
- Encouragent et soutiennent l'innovation dans le tourisme de montagne:
- Dans le domaine de **l'efficacité d'utilisation des ressources**: eau, gestion des déchets, efficience énergétique pour l'accès aux sites, les installations de logement ainsi que l'équipement lié aux sports d'hiver et d'été;
 - Dans le domaine **de l'innovation dans les services**, particulièrement en vue de développer des produits touristiques innovants, utilisant les TIC, l'interactivité, des formules d'interprétation des sites naturels et culturels nouveaux;
 - Dans le domaine de **l'innovation sociale**, en augmentant les capacités des destinations de montagne à mettre en tant que lieu du tourisme social (par exemple accueil des personnes à mobilité réduite), particulièrement – mais pas uniquement - dans la saison basse;
- Encourage la **coopération, la création de clusters et l'échange de pratiques innovantes** entre les entreprises au niveau local et/ou régional, et avec les autorités;
- Facilite le **développement des compétences dans le domaine du tourisme**, avec une attention particulière aux zones de montagne, pour assurer que les employés des destinations sont :

- bien informés sur **l'identité et l'histoire de leur région** et de leur communauté, qu'ils doivent pouvoir transmettre aux visiteurs,
- sensibilisés aux **différents usages des espaces de montagne** et à la nécessité de concilier ces différents usages,
- conscients des **aspects durabilité** de leur mission,
- équipés pour fournir un **service de qualité optimale**,
- en capacité de facilement **maîtriser les différents usages**, par eux-mêmes et par les touristes, **des outils TIC** (réseaux sociaux, évaluations en ligne des destinations etc...).

A cette fin, une utilisation maximale devrait être faite des outils de e-learning et interactifs. Les formations devraient également se positionner de préférence, pour les travailleurs saisonniers, dans les périodes de basse saison. Au niveau managérial, la formation devrait aussi participer à développer la créativité et les compétences d'innovation des managers.